



Protocole sanitaire de reprise des activités | au Capa Voile

POUR LES ENCADRANTS

- Voyage en bateau de sécurité vers l'île : 5 passagers (+ le pilote), **avec masque**, chaque passager assis sur le marquage prévu à cet effet. **Les mains doivent être désinfectées** avant de monter dans le bateau de sécurité.
- Sur l'île : 1 personne référente prépare le matériel pour chaque pratiquant.
- Les bateaux attribués sont indiqués sur le tableau à scratch
- Une fois sur l'île, le **masque doit être conservé sur le visage** jusqu'à la mise à l'eau. Juste avant de mettre à l'eau, les masques seront déposés sur un portant prévu à cet effet.
- les mineurs **ne devront pas entrer dans les bâtiments**, tout sera prévu pour qu'ils n'aient pas besoin de le faire.
- Il ne sera pas possible de changer de support (bateau, planche, paddle) en cours de séance. Le principe est **1 support/personne/jour**. Toutefois, en début de séance, si les conditions météo l'imposent (manque de vent par exemple), le pratiquant pourra choisir un autre support.

Sur l'eau :

→ Si besoin de remonter une personne dans le bateau de sécurité, attraper la personne par les poignets ou sous les bras

→ Départ et retour à la plage : chacun son tour en attendant le signal du moniteur.

Une fois à terre :

- le pratiquant va récupérer son masque juste après avoir sorti son bateau
- tremper les écoute dans le Bacterless
- passer une lingette sur la barre
- pulvériser du Bacterless sur le cockpit et autres zones de contact
- en cas de remorquage manuel à 2, interdiction de tenir la poignée de la remorque à 2. Un tire sur la poignée, un autre tire sur le bout de remorquage
- il faut laisser sécher les voiles avant de les ranger
- Fin de séance pour les mineurs : doivent être rendus à leur parents à 17h
- En tout état de cause, le règlement pourra être adapté par le moniteur en fonction de la situation.